



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **La digue et la station de pompage de Saint-Joseph-du-Lac : Une protection qui nous rend fiers**



*Photographe: M. Yves Auclair*

**Saint-Joseph-du-Lac, le 25 avril 2023** – C'est avec fierté que la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac constate la valeur ajoutée de la nouvelle digue et de la station de pompage mises en service à l'automne 2021 afin de protéger le territoire Joséphois contre les inondations récurrentes découlant de la crue printanière.

#### **Les enjeux liés aux inondations font l'actualité**

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac tient à rassurer sa population que la situation relative aux inondations en bordure du Lac des Deux Montagnes est sous contrôle et qu'aucun enjeu n'a été répertorié grâce à la nouvelle infrastructure de digue. La municipalité travaille en étroite collaboration avec les services d'urgence pour surveiller la situation et est en contact avec les organismes de gestion des risques pour être prête à agir en cas de besoin.

### **En opération depuis plus d'une semaine**

Au début de la semaine dernière, la Municipalité a mis en opération le mécanisme de protection contre les crues printanières. Ce dispositif consiste à fermer les ouvertures dans la digue pour empêcher l'eau du Lac des Deux Montagnes d'inonder le territoire Joséphois tout en pompant l'eau accumulée du côté protégé. Aujourd'hui, même si le niveau du Lac des Deux Montagnes se situe autour de 23,854 m, grâce à l'infrastructure de pompage, la Municipalité maintient le niveau de la plaine de débordement (secteur protégé) entre 23,41 m et 23,45 m. Sans cette mesure de protection, le niveau de débordement aurait été d'environ 44 cm (17") plus élevé, entraînant des rues submergées et des enjeux de débordement dans les résidences et les infrastructures du réseau d'eau usée, tels que le refoulement d'égouts.

« Nous sommes fiers de pouvoir offrir à notre communauté une infrastructure de digue performante qui renforce la sécurité de nos citoyens. Nous avons investi dans cette infrastructure pour répondre aux besoins de notre communauté et pour garantir la sécurité de tous. La protection contre les crues printanières est une priorité pour notre municipalité, et nous continuerons de travailler sans relâche pour assurer la sécurité de nos citoyens face aux risques d'inondation. » - Benoit Proulx, Maire de Saint-Joseph-du-Lac

### **En guise de rappel**

Il est important de souligner que l'infrastructure de la digue est équipée de systèmes de contrôle avancés, de technologies de surveillance à distance, de moyens de communication ainsi que d'équipements de sécurité sophistiqués. Ces outils permettent à la Municipalité de surveiller et de contrôler en temps réel l'écoulement de l'eau, afin de prendre des mesures immédiates si nécessaire.

-30-

### **Renseignements :**

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac  
Service des travaux publics  
450-623-1072, poste 222